

## A d'autres

Patrice Barrère

### Dans la peau du Père Noël

« Tiens, tu fais quoi samedi 24 décembre, en début de soirée ? Cela ne te dirait pas d'endosser un costume de Père Noël et de venir apporter les cadeaux pour mon fils ? Je suis sûr que cela lui ferait plaisir », a lancé, innocemment, il y a quelques jours une maman colmarienne à un de ses amis. Ce dernier a immédiatement accepté cette mission. Quelques jours plus tard, il a repensé à ce qu'il allait faire. Ce rôle d'un soir a commencé à l'angoisser. Ce costume n'était-il pas trop grand pour lui ? Ce rôle n'était-il pas trop lourd à porter pour ses petites épaules ? Notre Père Noël d'un soir s'est rendu compte des responsabilités d'une telle mission. S'il se prenait les pieds dans la barbe blanche, c'est peut-être toute la construction psychologique de l'enfant et son avenir qui en seraient bouleversés ! Pour un bout de chou, rencontrer personnellement le Père Noël, c'est forcément marquant.

Aucune fausse note n'est donc permise, le ton de la voix est très important. Débarquer par la cheminée avec un accent marseillais en voulant imiter la voix d'un vieux monsieur, ça ne le fait pas. Et surtout, faire attention aux chaussures ! Il paraît que des baskets sous le manteau rouge, cela casse l'image, et la magie.

joyeux Noël !

## Loisirs

### Bibliothèques

Fermées dimanche et lundi.

### Piscines

Fermées dimanche et lundi.

### Patinoire

Patinoire : (15, rue Robert-Schumann), fermée dimanche et lundi.  
Patinoire de Noël : (place Rapp), dimanche et lundi de 14h à 19h.

### Tourisme

Office du tourisme : (32 cour Sainte-Anne), 03.89.20.68.92, dimanche de 14h à 17h, lundi de 10 h à 13 h.

## L'équipe

### L'ALSACE COLMAR

1 route de Rouffach  
68002 Colmar Cedex.  
Tél. : 09.69.32.80.31\*  
Fax : 03.89.29.05.43.  
Fax rédaction : 03.89.23.93.78.  
Site internet : www.lalsace.fr  
E-mail : redaction-CO@lalsace.fr  
Virgin Radio Colmar : 96.5.  
Service relations lecteurs :  
09.69.32.80.31\*

Publicité : 03.89.41.98.98.  
Agence : lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h ; mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Chef d'agence : Patrice Barrère.  
Adjoint : Pierre Maenner.  
Responsable desk : E. Bloch.  
Journalistes : P. Braxmaier, I. Glorifet, H. Himburg, N. Jaeg-Layer, J. Kientz, H. Kiewasser, Th. Lemoine, Th. Martel, V. Meyer-Wirckel, M.-C. Saiber, J.-F. Surdey, Cl. Tonnot, A. Vouaux, A. Woehl.  
Secrétaires : Muriel Meyer, Isabelle Braxmaier.

# Artisans Comme un air de comité d'entreprise...

Les petites sociétés n'ont pas de comité d'entreprise, mais proposent d'autres avantages à leurs employés : la carte loisirs et culture « Grand'air », imaginée par la Maison de l'artisanat du Centre-Alsace, est en plein essor.

« C'est anormal de ne pas avoir les avantages d'un comité d'entreprise, comme dans les boîtes de plus de 50 salariés. S'est indigné un groupe d'artisans ! Afin que les employés et apprentis ne soient pas tentés de rejoindre les grosses boîtes pour cette raison, nous avons créé voilà quatre ans une association de loisirs et culture baptisée Grand'air », expose Michel Compoin, secrétaire général de la Maison de l'artisanat-UGA (Union des groupements artisans) du Centre-Alsace.

Notre dossier sur les « cadeaux » des comités d'entreprise aux employés de la région de Colmar (L'Alsace du 16 décembre), et surtout notre dessin de presse humoristique — représentant le Père Noël d'un artisan avec la hotte vide, a décidé l'UGA à nous contacter : « La carte Grand'air s'est déjà bien échauffée, l'essai est terminé. Mais avant d'évoquer ses atouts, il faut souligner que trois autres leviers offrent des avantages aux employés artisans : d'abord, les employeurs ne nous ont pas attendus pour prendre des initiatives ; ensuite, les conventions collectives de certaines branches proposent des offres intéressantes, comme des villa-



Michel Schmitt, vice-président de l'Union des groupements artisans du Centre-Alsace, Thierry Bricola, secrétaire général adjoint, Daniel Meyer, président et Raphaël Kempf, trésorier (de gauche à droite), l'un des Pères Noël de l'UGA...  
Photo Jean-Frédéric Surdey

ges de vacances pour la filière du bâtiment ; enfin, l'interprofession, la Confédération de l'artisanat d'Alsace, permet à tous de se voir proposer des plans épargne-entreprise, ou de recevoir des chèques vacances en fonction de certains critères, comme les ressources », souligne Raphaël Kempf et Michel Schmitt, respectivement trésorier et vice-président de l'UGA.

### Des avantages locaux et nationaux pour 24,50 €

La carte Grand'air, qui coûte 24,50 € par an et par employé à l'entreprise, profite aujourd'hui à quelque 500 salariés d'une centaine de sociétés, et leur famille, soit près de 2000 personnes dans le

Centre-Alsace. Primo, elle permet de bénéficier des avantages de l'Ircos (Institut régional de culture ouvrière et de services) dont la carte Cezam, avec des réductions dans toute la France, par exemple pour les cinémas, les activités sportives, ou les concerts de la Foire aux Vins... Secundo, elle ouvre la porte à 5 % de réduction et d'autres promotions auprès de trois organismes de location de vacances. Tertio, l'UGA négocie des offres spécifiques, comme des colis de Pâques ou Saint-Nicolas à tarif préférentiel. Quarto, l'Union organise des sorties tout au long de l'année : visites guidées dans les environs, spectacle puis théâtre à Bus-sang, fête de Noël (au Parc à Ri-

beauvillé cette année). Pour les enfants, outre des soirées contes, les membres de Grand'air n'hésitent pas à se déguiser en Père Noël pour livrer un petit présent et chercher à domicile la liste des cadeaux... « Notre conseil d'administration est composé d'une douzaine de bénévoles, souligne Thierry Bricola, en charge de l'association. Nous devons encore développer nos offres, notamment en proposant des prix préférentiels sur des produits d'artisans pour les autres artisans, par exemple les jours à tartes flambées. Le nombre d'adhérents peut encore exploser, il existe 3 500 entreprises artisanales dans le Centre-Alsace ». Leur Père Noël n'a donc plus à rougir.

Jean-Frédéric Surdey

## Quels avantages pour les employés des entreprises artisanales ?



Roland Brucker. Photo H.-K.

Christian Wery dirige les entreprises de plâtrerie Werystenger à Gunsbach et Strasbourg (49 salariés chacune) : « Des primes sont attribuées tout au long de l'année, avec un minimum pour la prime de Noël. Le montant dépend de l'implication dans l'entreprise et de la qualité du travail, qu'on évalue en fonction de différents critères d'actions : à l'avance, les appréciations des conducteurs de travaux, etc. J'ai expérimenté divers systèmes, mais celui-ci fonctionne plutôt bien. Nous ne demandons pas l'impossible non plus, surtout en période de crise, et nous sommes soucieux de la santé et du bien-être de nos employés. Dans le meilleur des cas, ces primes peuvent représenter +20 % par rapport au salaire annuel. Et je n'ai jamais bloqué les salaires. »



Christian Wery. DR

### Pouvoir d'achat

Associé de Raphaël Kempf, Roland Brucker est le directeur des boulangeries Kempf, qui emploient environ 40 salariés dans cinq points de vente à Colmar : « On a des dispositions qui augmentent le pouvoir d'achat de nos salariés, avec une réduction de 30 % toute l'année sur les produits fabriqués dans l'entreprise et une baguette offerte chaque jour. Il y a aussi une prime de fin d'année, mais elle est conventionnelle. Pour les manifestations culturelles, la billetterie, les réductions, on oriente les salariés vers Grand'air. On offre d'ailleurs à nos salariés la carte Cezam de l'Ircos. Et puis il y a aussi des manifestations propres à Grand'air : passage du Père Noël, lots à la Saint-Nicolas, soirée cabaret à l'automne... »



Hervé Schuh. Photo H.-K.

Hervé Schuh dirige Schuhpaim, une petite entreprise de métallerie de six personnes à Logelbach : « Avant de me mettre à mon compte en 2005, j'ai toujours travaillé dans de petites structures. Je dois l'avouer, j'étais jaloux des salariés des grosses entreprises qui ont la chance d'avoir des comités d'entreprises proposant cadeaux et sorties. En 2008, quand l'Union des groupements artisans de Colmar a proposé la carte Grand'air, j'ai tout de suite adhéré. Cette année, j'ai pu offrir à mes salariés une comédie musicale à Ribeauvillé. Au moment de la Saint-Nicolas et à Pâques, je peux bénéficier de paquets de friandises. Mes salariés ont aussi accès aux offres Ircos pour les cinémas, Europaparc. L'année dernière, j'avais oublié d'aller chercher la carte Grand'air pour mes salariés. Je peux vous dire qu'ils me l'ont rappelé ! »

### Saint-Vincent-de-Paul

Une centaine de fidèles sont venus assister, jeudi à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à une veillée musicale de Noël organisée par la chorale Sainte-Cécile de la paroisse. À quelques jours de la Nativité, le programme de la soirée comprenait des lectures bibliques, des pièces pour orgue et des chants de la chorale, dirigée par le nouveau chef de chœur Marc Ueberal.



## Faits divers

### Grave accident à Wettolsheim

Un accident s'est produit en une moto et une voiture rue (Stade à Wettolsheim, vendredi vers 23 h. Le jeune homme de 19 ans qui conduisait le deux-roues percuté de plein fouet le véhicule il s'agit d'un choc frontal. La moto, une 250 cm<sup>3</sup>, n'avait plus d'éclairage, et n'a pas été vue par l'automobiliste. Le motard a été transporté dans un état grave à l'hôpital Pasteur de Colmar. Vers 1 h 30, samedi, le pronostic vital de l'accidenté était engagé.

### Sorties de route

Une automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule, vendredi vers 20 h, rue de la Semm à Colmar. Une femme de 26 ans a été transportée à l'hôpital par pompiers. Vingt minutes plus tard c'est sur la RD 415, à Hachimette que le même type d'accident s'est produit. Un homme de 23 ans a été conduit à l'hôpital.

Une autre sortie de route a été constatée par les gendarmes vendredi vers 20 h sur la départementale 415 entre Lapoutroie et Kayersberg. Le conducteur de BMW, un Colmarien de 22 ans, déclaré avoir voulu éviter un chivreuil. Sa voiture est hors d'usage. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Pasteur de Colmar pour des contrôles.

### Conduite à risque

Un jeune Colmarien de 19 ans a été interpellé vendredi vers 19 h dans le quartier du Ladhof à Colmar, par les gendarmes de Neuf-Brisach. Sa conduite à risque, ses infractions au code de la route et son refus d'obtempérer, repérés dans le Ried par les militaires l'ont conduit en garde à vue.

### LES URGENCES

**SAMU** : composer le 15.  
**POMPIERS** : secours 18 (appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers — CSP, 03.89.30.19.00).

**Commissariat de police** : secours 03.89.29.47.00.

**Centre antipoison** : Strasbourg, 03.88.37.37.37.

**Médecin de garde** : pour les urgences de nuit, composer le 15.

**Chirurgiens-dentistes de garde** : le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h, composer le 15.

**Vétérinaire de garde** : 03.89.27.18.85. (répondeur 24h/24)

### LES HOPITAUX

**Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire** : hôpital Schweitzer, 03.89.21.28.00, de 18 h 30 à 8 h 30 (en dehors des heures ouvrables).

### LES PHARMACIES

**Le service de garde** est assuré à partir de 9 h jusqu'au lendemain 9 h pour les ordonnances urgentes. À partir de 22 h, se présenter au Commissariat de police (pour Colmar et Guebwiller) qui préviendra le pharmacien de garde, ou appeler la pharmacie (17) qui indiquera la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 cts la minute d'un téléphone fixe). <http://www.pharma68.fr>

### LA SOLIDARITÉ

**SOS-Amitié Haut-Rhin** : 03.89.33.44.00.

Suicide : Sépia (écoute prévention auprès des adolescents), 03.89.20.30.90.

## Services

### Déchetteries

Fermées dimanche. Lundi, déchetterie Europe à Logelbach ouvert de 9 h à 12 h 30.

### Néanmoins